



PROGRAMME

BILAN DE COMPÉTENCES



05 65 35 61 59
info@careta-conseil.fr
www.careta-conseil.fr

LE BILAN DE COMPETENCES EN QUELQUES MOTS

Il est essentiel que cette démarche soit totalement volontaire de votre part. L'objectif principal de cet accompagnement est de vous motiver dans vos projets en vous aidant à identifier ce qui vous anime vraiment. Autrement dit, il s'agit de vous accompagner dans votre capacité à construire des projets qui ont du sens pour vous, en cohérence avec vos envies, vos valeurs, vos savoirs et vos compétences.

Vous êtes l'acteur(rice) de votre bilan.

Ce bilan de compétences vous place au centre du dispositif comme acteur principal de votre réflexion et de votre évolution. Il se structure autour de trois étapes essentielles :

1. **Phase préliminaire** : une rencontre attentive pour comprendre vos attentes et définir précisément votre demande
2. **Phase d'investigation** : une analyse approfondie de votre parcours, de votre expérience professionnelle, de vos envies actuelles et de vos besoins
3. **Phase de conclusion** : une synthèse écrite personnalisée rassemblant vos idées, vos motivations, les éléments de construction de votre projet personnel ainsi que les moyens concrets à mettre en œuvre pour le réaliser

NOS VALEURS

RESPECT
PROFESSIONNALISME

CREATIVITE
CONFIDENTIALITE

CONVIVIALITE
CONSENTEMENT

Organisation et durée :

24 heures.

Il se déroule comme suit :

- 1 entretien préliminaire gratuit et sans engagement
- 23 heures de travail (9 rendez-vous) répartis sur une durée d'environ 3 mois.
- 1 heure de rendu de synthèse et conclusion du bilan
- Un entretien de suivi 6 mois plus tard

Il peut se réaliser en présentiel, à distance ou les deux.

LES OBJECTIFS D'UN BILAN

- Faire le point, **prendre du recul** sur son parcours professionnel,
- **Élaborer des perspectives** de développement professionnel et personnel, en lien avec ses aspirations et ses valeurs,
- Nourrir et **structurer une réflexion** sur son positionnement et son évolution,
- Détecter et **mettre en valeur ses atouts**,
- **Identifier ses compétences** et les compétences transférables,
- **Repérer les choix** possibles et trouver les moyens réalistes de s'y engager,
- **Construire un projet** professionnel en cohérence avec le marché de l'emploi,
- **Définir des objectifs** et des stratégies d'action claires,
- **Retrouver du sens** et de la motivation.

Modalités pédagogiques, moyens et outils

- Une **approche centrée sur l'individu** et sa pratique professionnelle et extra-professionnelle.
- Un **programme flexible** en fonction de l'avancée de la réflexion.
- **Des outils d'exploration favorisant la réflexivité** et, selon les consultantes : Big Five, RIASEC, questionnaire de motivation, de personnalité, des valeurs, du sens au travail, outils de portefeuilles de compétences, CV et lettres de candidatures ou de motivations, etc.
- Un accès à des ressources numériques via le site **www.careta-conseil.fr** et **mescompétences.info**
- Un **réseau** constitué de nos partenaires et d'anciens bénéficiaires pour les enquêtes métier ou les temps d'immersion.
- Le **respect du secret professionnel** et des principes de déontologie liés à l'activité d'accompagnement. (Se référer à la « Charte de bonnes pratiques » envoyée avec la convention de formation ou sur notre site internet)

Prérequis : Aucun prérequis n'est demandé.

Nous ne sommes pas là pour juger vos compétences.

Notre bilan s'organise selon la méthodologie suivante :

PHASE PRELIMINAIRE

Cette séance a pour objectif de permettre de s'engager avec discernement dans la démarche :

- Présentation mutuelle et analyse de la demande et des attentes
- Présentation du déroulement général, des méthodologies et du cadre de travail souhaité.
- Réponse aux questions diverses et explication des financements possibles

PHASE D'INVESTIGATION (modulable)

RDV 1 : Entretien sur **le parcours de vie** et les choix d'orientations.

Remplir le Carnet 1.

RDV 2 : Retour sur les écrits du Carnet 1 : **ATTENTES ET EXPLORATIONS.**

Remplir le Carnet 2.

RDV 3 : Retour sur le Carnet 2 : **INTERETS, EQUILIBRE ET MOTIVATION.**

Remplir le Carnet 3.

RDV 4 : Retour sur Carnet 3 : **VALEURS ET PERSONNALITE.**

Remplir le Carnet 4 et le portefeuille de compétences numérique.

RDV 5 : Retour sur Carnet 4 : **PORTEFEUILLE DE COMPETENCES.**

Carnet 5. Phase de terrain et enquête métiers.

RDV 6 : Mutualisation des recherches : **PROJECTION.**

Phase de terrain et enquêtes métiers.

RDV 7 : Retour sur les enquêtes métiers : **APPROFONDISSEMENT.**

Phase de terrain et enquête métiers.

RDV 8 : Élaboration du plan d'action : **FORMULATION DE PROJET**

PHASE DE CONCLUSION

RDV 9 : Corédaction de la synthèse d'après la méthodologie d'André Chauvet. Historique du bilan. Quels sont les apports et les réponses amenés par le bilan. Récapitulatif des étapes à mettre en œuvre. Prise de rendez-vous à six mois pour faire un point sur le parcours et questionnaire de satisfaction. **Remise et signature du document de synthèse.**

RDV 10 : Retour à 6 mois des projets et actions mises en œuvre.

TARIFS & ACCESSIBILITES :

Tranches tarifaires des bilans de compétences :

GPEC / ENTREPRISE / OPCO	2160€
CPF – Mon Compte Formation	1980 € (102.23€ de franchise)
France Travail	1560 €

Tarifs Le tarif TTC inclut tous les frais (administratifs, locatifs, bureautiques). Aucun frais de dossier supplémentaire. Les variations de tarifs dépendent de la charge administrative selon le type de financement.

Intermittent du spectacle, demandeur d'emploi ou fonctionnaire ? Consultez notre F.A.Q des financements sur www.careta-conseil.fr ou contactez votre conseiller(e).

Accessibilité Nous adaptons nos programmes pour accueillir tous les handicaps (visibles ou non).

Contact Référente Handicap : Emilie Beigneux - 0565356159
Plus d'infos : www.agefiph.fr

Protection des données personnelles

CARETA FORMATION & CONSEIL respecte le RGPD et protège vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur.

Données collectées Uniquement les données nécessaires au bilan de compétences : demandes d'information, données d'entrée en bilan et informations recueillies pendant le bilan.

Conservation

- Documents du bilan (notes, tests) : 6 mois après la fin du bilan
- Analyses et synthèses : 3 ans (exigence des certificateurs)

Vos droits Vous pouvez demander l'accès, la rectification, la limitation, la suppression de vos données, exercer votre droit d'opposition et à la portabilité, ou formuler des directives post-mortem.

Contact Pour exercer vos droits, contactez-nous avec vos coordonnées complètes et une copie de votre pièce d'identité :

- Email : info@careta-conseil.fr
- Courrier : CARETA FORMATION & CONSEIL, 16 bd Léon Gambetta, 46000 Cahors
Réponse sous 1 mois. Réclamation possible auprès de la CNIL (www.cnil.fr - 01 53 73 22 22).

Cette politique est mise à jour selon les évolutions réglementaires.